



## Communiqué de presse

14 avril 2021

### La BCE publie les résultats de la consultation publique sur un euro numérique

- La protection de la vie privée en tête des préoccupations des particuliers comme des professionnels
- Préférence pour l'intégration d'un euro numérique dans les systèmes bancaires et de paiement existants
- La consultation publique apportera une contribution précieuse à la décision de l'Eurosystème, à la mi-2021, concernant le lancement d'un examen formel d'un projet d'euro numérique

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour une analyse complète de sa consultation publique sur un euro numérique. Cette analyse confirme, globalement, nos premiers constats s'agissant d'un euro numérique : la protection de la vie privée est la principale préoccupation du public et des professionnels (43 %), suivie de la sécurité (18 %), de la possibilité de payer dans toute la zone euro (11 %), sans frais supplémentaires (9 %) et hors ligne (8 %).

« Un euro numérique ne sera un succès que s'il répond aux besoins des Européens », a déclaré Fabio Panetta, membre du directoire de la BCE, qui a ajouté : « Nous mettrons tout en œuvre pour garantir qu'un euro numérique réponde aux attentes des habitants de la zone euro telles qu'exprimées lors de cette consultation publique. »

La protection de la vie privée est la caractéristique la plus importante d'un euro numérique pour le grand public comme pour les professionnels, en particulier les commerçants et les entreprises. Ces deux groupes sont favorables à des exigences visant à éviter les activités illégales, moins d'un particulier sur dix privilégiant l'anonymat complet.

Plus de deux tiers des participants à la consultation reconnaissent l'importance de la fourniture, par les intermédiaires, de services innovants qui permettent l'accès à un euro numérique et indiquent que celui-ci devrait être intégré dans les systèmes bancaires et de paiement existants. Ils souhaiteraient que des services supplémentaires soient offerts, en plus des paiements de base en euros numériques.

Environ un quart des participants estiment qu'un euro numérique devrait rendre les paiements transfrontières plus rapides et moins onéreux. Ils voudraient que l'euro numérique puisse être utilisé en dehors de la zone euro, de façon limitée cependant.

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

La BCE a reçu de nombreuses suggestions techniques des participants. Un quart des particuliers qui ont participé à la consultation privilégieraient les solutions destinées à l'utilisateur final comprenant des cartes (intelligentes) ou un élément sécurisé dans les smartphones pour faciliter des fonctionnalités apparentant l'euro numérique aux espèces. Près de la moitié de ces participants mentionnent la nécessité d'établir des limites de détention, une rémunération par paliers ou une combinaison des deux pour gérer la quantité d'euros numériques en circulation. Une proportion similaire des professionnels partagent ce point de vue.

La consultation a été lancée le 12 octobre 2020 et s'est achevée le 12 janvier 2021, avec plus de 8 200 réponses, une participation record à une consultation publique de la BCE. La grande majorité des participants ont été des particuliers (94 %). Les autres étaient des professionnels, notamment des banques, des prestataires de services de paiement, des commerçants et des sociétés technologiques.

La plupart des réponses sont provenues d'Allemagne (47 %), d'Italie (15 %) et de France (11 %). Étant donné que la consultation était ouverte à tous et que la participation était volontaire, les réponses ne sont pas nécessairement représentatives des points de vue de la population de l'Union européenne. Elles apportent néanmoins une contribution précieuse aux travaux d'analyse et de test de la BCE ainsi qu'à la décision que prendra prochainement le Conseil des gouverneurs sur l'opportunité de lancer une phase formelle d'examen de l'introduction éventuelle d'un euro numérique.

**Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à Alexandrine Bouilhet (tél. : +49 172 174 93 66).**

**Note :**

- [Rapport de l'Eurosystème relatif à la consultation publique sur un euro numérique](#)

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)